

Jeunes sortants de formation professionnelle : une situation face à l'emploi plus favorable en Auvergne-Rhône-Alpes

En février 2016, dans un contexte économique régional globalement dynamique, la situation des jeunes ayant quitté le système scolaire sept mois auparavant est plus favorable que pour l'ensemble des sortants en France. En effet, 54 % d'entre eux ont un emploi, contre 45 % au niveau national. La situation face à l'emploi diffère selon le sexe et le niveau de formation : les filles ont globalement une meilleure insertion dans la vie active tandis que les sortants de BTS ont un meilleur taux d'emploi que les sortants de CAP. Seuls 30% des sortants en emploi sont en contrat à durée indéterminée (trois points de moins qu'au niveau national). Plus d'un tiers des jeunes sortants sont au chômage et 10% sont en situation d'inactivité.

Un taux d'emploi très variable selon le diplôme

Les chances de trouver un emploi sont plus importantes si le niveau de formation du jeune est plus élevé (*figure 1*). Ainsi, si près des deux tiers des sortants de BTS ont trouvé un emploi sept mois après la fin de leurs études, c'est seulement le cas de 33,5 % des sortants de CAP.

1-Taux d'emploi au 1er février 2016 des sortants de lycée selon la classe de sortie (en %)

	En emploi			
	Académie de Clermont-Ferrand	Académie de Grenoble	Académie de Lyon	Région Auvergne-Rhône-Alpes
CAP terminale	33,8	35,1	31,7	33,5
BAC Pro terminale	54,2	56,8	53,5	55,0
BTS terminale	64,2	66,1	68,9	66,8
Ensemble	54,0	54,8	53,6	54,2

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, au 1^{er} février 2016, 33,5 % des sortants du CAP sont en emploi.

Champ : académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Le taux d'emploi des jeunes sortants des filières professionnelles de lycée plus élevé en Auvergne-Rhône-Alpes

Le dynamisme économique de la région favorise l'insertion des jeunes. En effet, le taux d'emploi est nettement supérieur à celui de la France, quel que soit le niveau de diplôme. Sur l'ensemble des diplômes, le taux d'emploi est de 54% pour la région contre 45 % pour la France. Le taux d'emploi varie peu entre les trois académies de la région

(54% pour Clermont-Ferrand, 54,8% pour Grenoble et 53,6% pour Lyon).

En février 2015, l'enquête sur l'insertion dans la vie active des jeunes était réalisée pour la région Rhône-Alpes, dans les académies de Lyon et Grenoble. Pour ces deux académies, les taux d'emploi ont progressé (+2,1 points pour Lyon et +3,6 points pour Grenoble). Les taux d'emploi ont augmenté pour tous les jeunes sortants, quel que soit le diplôme, qu'ils l'aient obtenu ou non.

Encadré - Taux d'emploi au 1er février 2015 et 1er février 2016 des sortants de lycée dans les académies de Grenoble et Lyon

	En emploi			
	Académie de Grenoble		Académie de Lyon	
	2015	2016	2015	2016
CAP terminale	30,1	35,1	30,4	31,7
BAC Pro terminale	53,6	56,8	51	53,5
BTS terminale	62,2	66,1	66,1	68,9
Ensemble	51,2	54,8	51,5	53,6

Lecture : dans l'académie de Grenoble, au 1^{er} février 2015, 30,1% des sortants du CAP sont en emploi.

Champ : académies de Grenoble et de Lyon. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

L'importance de l'obtention du diplôme pour trouver un emploi

Dans la région, 79% des sortants ont obtenu le diplôme qu'ils préparaient en 2016 (soit 1 point de plus que la moyenne française). La part d'élèves diplômés est plus importante pour les sortants de BTS (85%) que CAP (77%) ou Bac Pro (77%) (*figure 2*).

2-Situation au 1er février 2016 des sortants de lycée en Auvergne-Rhône-Alpes selon la classe de sortie (en %)

Classe de sortie	Diplôme obtenu	En emploi	Au chômage	Inactifs	Répartition en structure
CAP terminale	Oui (77,3%)	37,4	49,2	13,4	16,3
	Non (22,7%)	20,2	54,1	25,7	4,8
BAC Pro terminale	Oui (76,6%)	58,6	32,7	8,7	36,6
	Non (23,4%)	43,2	42,9	13,9	11,2
BTS terminale	Oui (84,8%)	67,5	26,6	5,8	26,5
	Non (15,2%)	63,0	27,8	9,3	4,7
Ensemble	Oui (79,3%)	57,2	34,1	8,7	79,3
	Non (20,7%)	42,4	42,0	15,6	20,7
	Ensemble	54,2	35,7	10,1	100,0
France	Ensemble	45,3	41,7	13,0	100,0

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, au 1^{er} février 2016, 37,4 % des sortants diplômés du CAP sont en emploi. 77,3 % des sortants d'une classe terminale de CAP ont obtenu leur diplôme.

Champ : académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon (et France métropolitaine et DOM). Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Quel que soit le diplôme préparé, les diplômés ont un meilleur taux d'emploi (57,2 % contre 42,4 % pour les non-diplômés), cet écart de 15 points se retrouve dans les taux d'emploi nationaux (respectivement 48,5% contre 33,5%).

Cette différence des taux d'emploi entre diplômés et non-diplômés est plus forte pour les CAP (+17 points). Elle diminue en revanche pour le niveau de diplôme le plus élevé : 4,5 points séparent les taux d'emploi des diplômés et des non-diplômés de BTS.

Un meilleur taux d'emploi pour le secteur des services

Quel que soit le secteur ou le sexe des sortants, le taux d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes reste supérieur à la moyenne nationale (*figure 3*). Sept mois après la fin de leurs études professionnelles, les filles sont plus souvent en emploi que les garçons (57 % contre 52 % pour les garçons). Cependant, cela est lié à la répartition des deux sexes dans les secteurs de formation : les sortants du secteur des services sont plus en emploi (+11 points) et les filles y sont plus nombreuses (66 %). Au contraire, le secteur de la production compte peu de filles (17 %). Cette différence du taux d'emploi entre les filles et les garçons est également marquée au niveau national. Le secteur des services a un meilleur taux d'emploi que le secteur de la production. Cependant, si dans l'ensemble, le taux d'emploi des filles diplômées du secteur des services est supérieur de 3 points à celui des garçons, on note une différence selon le diplôme. En effet, le taux d'emploi des filles est supérieur de 0,5 point pour les CAP services et de près de 8 points pour un BTS services alors que le taux d'emploi pour un bac pro services est supérieur pour les garçons (0,7 point).

3- Taux d'emploi au 1er février 2016 par secteur de formation selon le sexe et la classe de sortie

Classe de sortie	Ensemble				Sexe			
	Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	Production	Services	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP terminale	32,4	35,0	29,3	38,2	29,9	37,9	27,6	38,4
BAC Pro terminale	53,8	56,7	51,3	58,0	51,4	58,6	50,7	57,6
BTS terminale	62,7	70,8	61,2	69,1	61,1	64,1	61,5	71,8
Ensemble	51,6	57,3	47,6	58,9	48,3	57,1	44,0	59,8
France	44,0	46,8	41,0	48,1	41,5	48,1	38,0	48,1

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, au 1^{er} février 2016, 32,4 % des garçons sortants d'une terminale de CAP sont en emploi.

Champ : académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon (et France métropolitaine et DOM). Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Pour le secteur de la production, le taux d'emploi est dans l'ensemble plus favorable aux garçons (sauf pour les filles issues d'un BTS production).

Le taux d'emploi dans le secteur de la production est plus important dans l'académie de Grenoble (49,4%) que pour Lyon et Clermont-Ferrand (respectivement 46,4% et 46,1%). Dans le secteur des services, il n'y a pas de différence très marquée entre les trois académies. La différence du taux d'emploi entre les deux secteurs est plus marquée pour l'académie de Clermont-Ferrand.

Grande disparité des taux d'emploi selon la spécialité et le niveau de diplôme

Les formations qui ont le plus de sortants ne sont pas nécessairement celles qui ont le meilleur taux d'emploi (*figure 4*).

4- Taux d'emploi au 1^{er} février 2016 selon le domaine de spécialité et la classe de sortie (en %)

	CAP terminale	BAC PRO terminale	BTS terminale	Ensemble	Répartition des sortants en structure
Mécanique et structures métalliques	33,8	49,9	69,6	48,7	25,4
Electricité, électronique	33,7	45,1	63,1	47,2	19,1
Génie civil, construction, bois	27,8	57,4	68,0	47,5	18,5
Alimentation et agro-alim., transformation	27,5	64,6	53,1	41,2	13,5
Technologies industrielles	8,4	52,8	55,1	53,4	9,3
Energie, chimie, métallurgie	20,0	55,4	65,3	53,3	7,8
Matériaux souples	33,8	44,0	50,7	42,0	6,3
Ensemble production	29,3	51,3	61,2	47,6	100,0
Commerce, vente	24,5	55,0	68,2	53,6	32,6
Finances, comptabilité	.	48,3	69,0	58,7	19,0
Services aux personnes (santé, social)	58,1	67,5	79,4	69,3	17,5
Hôtellerie, restauration, tourisme	31,6	64,2	76,5	59,8	8,9
Secrétariat, communication et information	25,0	46,4	61,8	59,2	8,6
Transport, manutention, magasinage	54,3	66,1	61,0	60,8	5,9
Coiffure esthétique	44,3	49,1	68,0	52,2	4,7
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	43,9	70,4	63,3	59,4	2,8
Ensemble services	38,2	58,0	69,1	58,9	100,0

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, au 1^{er} février 2016, 33,8 % des sortants d'un CAP dans les spécialités mécanique et structures métalliques sont en emploi.

Champ : académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

En effet, le taux d'emploi des classes terminales de la spécialité « commerce, vente » (qui représente 33 % des sortants du secteur des services) est inférieur à la moyenne du taux d'emploi de l'ensemble des services. Pour

l'ensemble des diplômés, les sortants de cette spécialité ont un taux d'emploi de 54% contre 59% pour l'ensemble du secteur des services.

En revanche, pour la spécialité « service aux personnes, santé social » qui concerne seulement 17 % des sortants, le taux d'emploi est le plus important (69%).

L'insertion dépend du diplôme préparé : plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion. Au niveau national, les constats sont identiques. La région Auvergne-Rhône-Alpes a un taux d'emploi particulièrement important pour les sortants d'un bac professionnel : 10 points de plus que la moyenne nationale pour le secteur de la production et 15 points pour le secteur des services.

L'insertion dépend également de la spécialité choisie au cours des études. Pour les sortants d'un CAP, le taux d'emploi va de 8,4 % pour les spécialités « technologies industrielles » à 58 % pour la spécialité « services aux personnes (santé social) ».

L'écart des taux d'emploi entre spécialités les plus et les moins porteuses est de 50 points pour le CAP, mais il diminue lorsque le niveau de diplôme s'élève : il est de 26 points pour les bacs professionnels et de 29 points pour les BTS.

La possession du permis de conduire : un atout pour l'emploi

Les possesseurs du permis de conduire trouvent plus facilement un emploi. Le taux d'emploi des sortants qui possèdent le permis de conduire est de 64,3% contre 43,6% pour ceux qui ne l'ont pas. Cet écart diminue lorsque le niveau de diplôme s'élève. L'écart pour les sortants de CAP atteint 29 points contre 6 points pour les sortants de BTS. La possession du permis de conduire augmentant avec l'âge, elle est plus importante pour les élèves de BTS que de CAP (27% des élèves de CAP, 50% des élèves de bac Pro et 68% des élèves de BTS ont le permis de conduire). En Auvergne-Rhône-Alpes, tous diplômés confondus, l'écart entre le taux d'emploi des sortants possédant ou non le permis est un peu moins important qu'en France (-1 point). En effet, la région est globalement bien pourvue en transports en commun. L'importance du permis de conduire est plus marquée dans l'académie de Clermont-Ferrand où le taux d'emploi varie de 63% à 40% selon la possession ou non du permis de conduire (le manque de transports en commun est plus important en Auvergne). Cet écart est encore plus significatif pour les sortants de CAP : seuls 16% des sortants de CAP de l'académie de Clermont-Ferrand sans permis de

conduire sont en emploi contre 65% de ceux possédant ce précieux sésame.

Un tiers des sortants ont déjà travaillé dans l'entreprise où ils sont en emploi

Dans un tiers des cas, les sortants en emploi sont embauchés dans une entreprise où ils ont déjà travaillé. Ils étaient, soit apprentis dans cette entreprise, soit en stage ou éventuellement embauchés en job d'été.

En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, ce sont les CAP qui ont le plus faible taux de sortants en emploi travaillant dans une entreprise où ils ont déjà été en emploi (30,3 %) et les sortants d'un BTS qui ont le taux le plus élevé (35,3 %). Les expériences professionnelles dans le cadre des cursus scolaires sont plus ou moins longues selon le diplôme : les élèves de bacs professionnels ont la période de formation en milieu professionnel la plus longue (22 semaines), les élèves de CAP ont un stage en entreprise de 12 à 16 semaines selon les spécialités et les BTS de 8 à 16 semaines.

Le taux de sortants en emploi travaillant dans une entreprise où ils ont déjà été en emploi est plus faible dans l'académie de Lyon que dans celle de Clermont-Ferrand ou Grenoble (respectivement 30,6% contre 34,8% et 37,1%). En France, le taux de sortants en emploi embauchés dans une entreprise où ils ont déjà travaillé est de 33,1 %.

Ce taux varie en fonction de l'obtention du diplôme (-3 points pour les non-diplômés). Cet écart est plus important pour les académies de Clermont-Ferrand (-4,7 points) et Lyon (-4,6 points) que pour Grenoble (-1,3 point).

Moins d'un tiers des emplois est à durée indéterminée

En Auvergne-Rhône-Alpes, la part de sortants en emploi à durée déterminée (type d'emploi le plus souvent représenté) est plus importante au niveau régional qu'au niveau national (+2,1 points) (*figure 5*). C'est aussi le cas des sortants employés en intérim (+2,4 points).

29,8% des emplois occupés sept mois après la sortie sont à durée indéterminée. C'est trois points de moins que la moyenne nationale

La part de sortants en emploi à durée indéterminée est plus importante dans les académies de Grenoble (30,9%) et Lyon (30,6%) que dans l'académie de Clermont-Ferrand (25,5%). Dans l'académie de Clermont-Ferrand, 15,6 % des emplois sont aidés contre seulement 9 % pour l'académie de Grenoble. A contrario, l'académie de Lyon compte moins d'embauchés en emploi à durée déterminée (38,4 %, soit 6 points de moins que l'académie de Clermont-Ferrand).

Les diplômés sont plus nombreux à occuper un poste en emploi aidé (11,6 %) et un poste en emploi à durée déterminée (41,7%) que les non-diplômés. En revanche, les non-diplômés sont davantage en intérim que les diplômés (24,1 % contre 16,6 %).

5 – Répartition des types de contrats parmi les lycéens en emploi au 1^{er} février 2016, selon la classe de sortie (en %)

Classe de sortie	Diplôme obtenu	Emploi aidé	Intérim	EDD	EDI
CAP terminale	Oui	11,5	14,6	41,6	32,3
	Non	10,5	18,7	39,9	30,9
Bac Pro terminale	Oui	10,4	19,0	42,7	28,0
	Non	10,3	26,9	38,3	24,5
BTS terminale	Oui	13,1	14,3	40,4	32,1
	Non	8,4	21,3	37,7	32,5
Ensemble	Oui	11,6	16,6	41,7	30,2
	Non	9,7	24,1	38,3	27,9
	Ensemble	11,3	17,8	41,1	29,8
France	Ensemble	12,7	15,4	39,0	32,9

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, au 1er février 2016, parmi les diplômés de CAP, 11,5 % sont en emploi aidé.

Champ : académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon (et France métropolitaine et DOM). Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Deux tiers des sortants en emploi sont à plein temps

En Auvergne-Rhône-Alpes, les sortants qui sont en emploi sept mois après la fin de leurs études professionnelles sont à 70,7 % employés à plein temps. Ce taux est plus élevé au niveau national (72,1%). Les sortants employés à plein temps sont plus nombreux dans l'académie de Clermont-Ferrand (72,1%) que dans les académies de Grenoble (71,4%) et Lyon (69,3%). Près d'un quart des sortants en emploi est à temps partiel dont la durée est supérieure ou égale à un mi-temps, soit 1 point de plus qu'au niveau national.

Le taux d'emploi à plein temps augmente avec le niveau de formation : il est de 65 % pour les CAP et de 78 % pour les BTS.

Ce taux est supérieur de 6 points pour les travailleurs diplômés par rapport à celui des non-diplômés.

La majorité des inactifs attendent une autre formation

Sept mois après la fin de leurs études professionnelles, 10% de filières professionnelles des lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes sont inactifs, soit 3 points de moins que la moyenne nationale. L'inactivité est plus fréquente chez les non-diplômés (près de 15,6 %), particulièrement chez les sortants d'une classe de CAP (25,7 %). Les inactifs regroupent les sortants suivant un stage de formation (3 %) et les jeunes qui sont sans emploi et qui n'en cherchent pas (7 %). Cette dernière catégorie est plus importante pour les

sortants non-diplômés de CAP (13 %). La principale raison de l'inactivité est l'attente d'une autre formation.

Le recours à Pôle emploi pour 9 chômeurs sur 10

En février 2016, la région compte 36% de chômeurs parmi les sortants des filières professionnelles de lycée. Ce taux est un peu plus élevé dans l'académie de Lyon (36,3%) que dans les académies de Grenoble (35,4%) et Clermont-Ferrand (35,2 %). Les jeunes se déclarant chômeurs sont définis comme activement à la recherche d'un emploi. 91% des jeunes au chômage ou en stage de formation déclarent être en contact avec pôle emploi.

Auteure: Paola Serries

L'enquête IVA :

L'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) est une enquête nationale réalisée par l'ensemble des académies et des lycées publics et privés de France. Elle est gérée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La région Auvergne-Rhône-Alpes a été partenaire des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon dans cette opération (financement des relances téléphoniques en 2015 (uniquement Lyon et Grenoble) et 2016). Le but de cette enquête est de faire un état des lieux, sept mois après la fin de leur formation initiale, de l'insertion des sortants des formations professionnelles de lycée. La collecte des informations se fait par voie postale, par téléphone ou par internet.

Sont interrogés tous les sortants des classes terminales de formations professionnelles (STS inclus), dans toutes les spécialités de formation. Les jeunes interrogés déclarant continuer leurs études en formation initiale ou en apprentissage sont exclus du champ de l'analyse.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de réponse est de 68 %. Les non-réponses sont redressées afin que les données analysées représentent l'ensemble des sortants de classes de terminales de cursus professionnels (CAP, Bac Pro, MC et STS).

Définitions :

Taux d'emploi : nombre de sortants de lycées qui se déclarent en emploi divisé par le nombre de sortants répondants.

CAP terminale : sortants des classes terminales de CAP ou de mention complémentaire de niveau V.

Bac Pro terminales : sortants des classes terminales de baccalauréat professionnel, de mention complémentaire de niveau IV, de brevets des métiers d'arts (BMA) ou de terminales BT.

BTS terminale : sortants des classes terminales de BTS, de diplôme de techniciens supérieurs (DTS) ou de diplôme des métiers d'arts (DMA).

Sortants de lycée : lycéens qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante et déclarant ne pas poursuivre d'études lors de l'enquête IVA.

Chômeurs : jeunes sortant de lycée en recherche active d'emploi.

Inactifs : jeunes sortant de lycée qui sont en stage, ou sans emploi et n'en cherchant pas.

EDD (emploi à durée déterminée) : CDD, aide familial.

EDI (emploi à durée indéterminée) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.